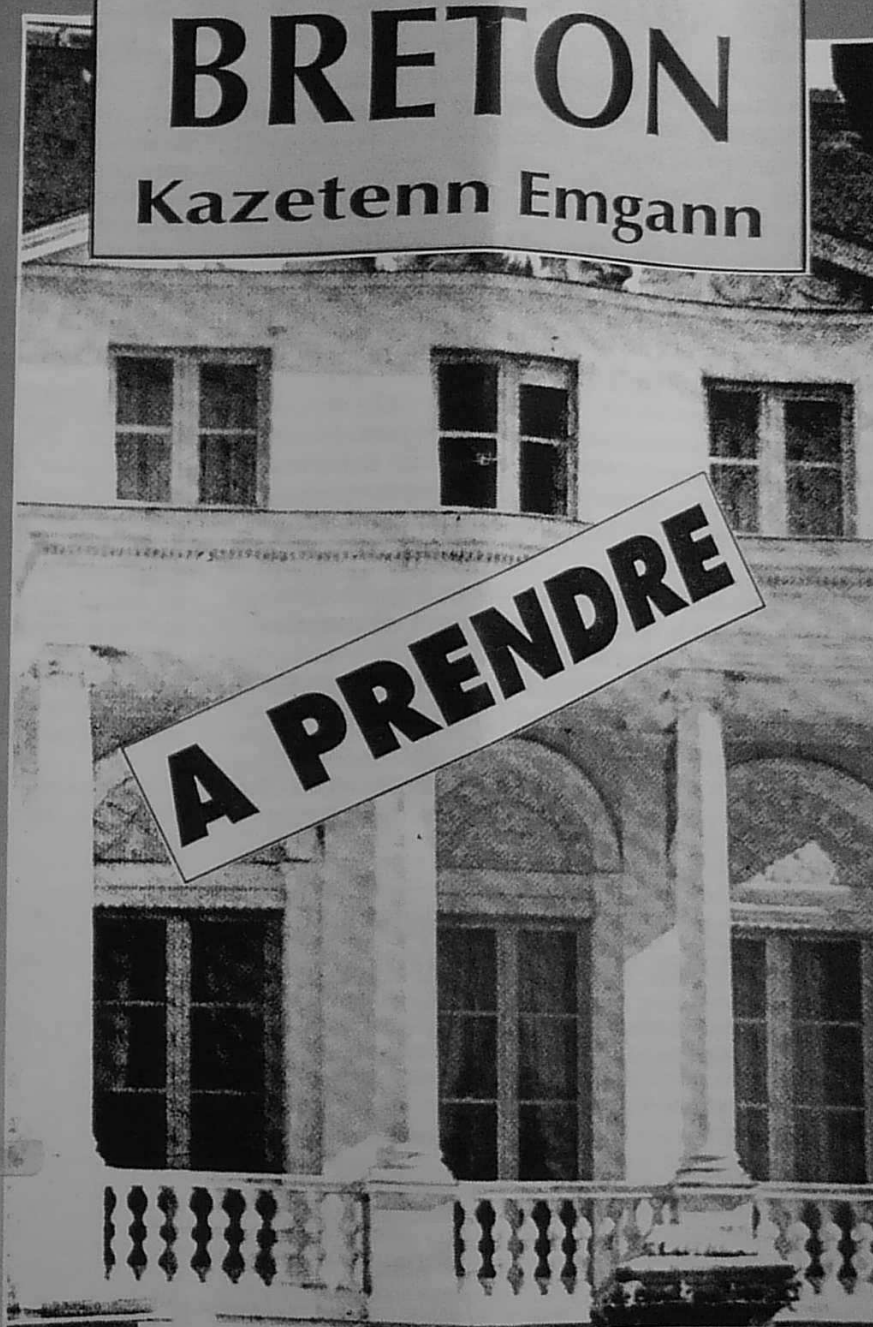


# COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



**A PRENDRE**

Conseil Régional de Bretagne

REGIONALES 92 :

tous les candidats des listes

"Peuple Breton, Peuple d'Europe"

Délocalisations, dernier gadget de Cresson

## REGIONALES 92

# La Bretagne à toutes les sauces

Il y a un examen des intitulés des listes régionales ne manque pas d'intérêt. On y découvre un soudain attachement à une notion hier encore dépourvue de signification aux yeux de beaucoup : la Bretagne. Il est curieux de constater que la quasi-totalité des listes est en présence y font référence. La Bretagne à toutes les sauces, ça ne manque pas de piquant. Sauce blanche avec la coalition U.D.F.-R.P.R. dont les listes s'intitulent "Union pour la Promotion de la Bretagne", sauce verte avec les Verts qui n'ont pas hésité à plagier le sous-titre des listes bretonnes en prenant pour slogan : "Bretagne, écologie, solidarité" et en s'affirmant "régionalistes et européens convaincus". La recette de la sauce rose n'étant pas encore au point au moment où nous écrivons ces lignes reste encore mystérieuse. Gageons que le P.S. ne manquera pas de tenter de faire vibrer la corde bretonne. Quant au Front National il ne manque pas vraiment de culot en appelant les Bretons à "défendre leur identité". Parmi les autres plagiaires une mention spéciale au maire de Carhaix qui a intitulé sa liste "Une autre gauche pour l'avenir. Bretagne : emploi-écologie solidaire". Rien de moins !

Quelle est belle notre Bretagne quelques semaines avant la date de l'élection ! Combien seront-ils pourtant à la quitter pour non-cumul de mandats dans l'hypothèse où ils seraient élus à la députation en 1993 ?

Souhaitons que nos compatriotes seront nombreux à ne pas se laisser abuser par ces appellations trompeuses et à apporter, au contraire, leurs suffrages aux seuls qui ne considèrent pas leur seul pays, la Bretagne, comme un marche-pied électoral. Les seuls à proposer la recette de l'avenir et de la liberté pour notre Peuple : le vote pour les candidats des listes "Peuple breton. Peuple d'Europe".

Y.G.



### Stourm Ar Brezhoneg s'adresse aux candidats.

Mardi 10 décembre 1992, Stourm Ar Brezhoneg a présenté au Club de la Presse à Rennes, ses revendications en matière de langue bretonne, sur le plan de l'audio-visuel en particulier. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer les prochaines élections régionales et d'interroger les candidats sur les mesures à prendre d'urgence pour le breton.

*Madame, Monsieur,*  
Vous menez une liste qui se présentera aux suffrages des Bretons lors des prochaines élections régionales du mois de mars. Vous connaissez sûrement déjà notre mouvement, STOURM AR BREZHONEG, qui s'est fixé pour objectif d'obtenir pour la langue bretonne les droits et la place qui lui sont dus en Bretagne. Aussi nous permettons-nous d'attirer votre attention sur la situation de la langue bretonne.

Nous vous demandons de vous prononcer sur les cinq mesures suivantes, réclamées par STOURM AR BREZHONEG :

- officialisation de la langue bretonne en Bretagne ;
- possibilité pour chacun d'utiliser le breton dans tous les domaines de la vie publique ;
- création d'une chaîne de télévision et d'une radio entièrement en langue bretonne, émettant sur l'ensemble de la Bretagne (cinq départements) ;
- mise en place d'un système d'éducation offrant la possibilité d'un enseignement en langue bretonne de la maternelle à l'université et rendant obligatoire l'apprentissage du breton dans la filière d'enseignement en français ;
- élaboration d'une politique de promotion de la langue et de la culture bretonne, et d'aide aux activités culturelles bretonnes.

Nous vous demandons donc de vous prononcer sur ces cinq mesures au moyen du questionnaire ci-joint à nous renvoyer avant le 10 mars 1992.

De vos réponses à ces questions dépend l'opinion que les électeurs se feront de votre attachement à la langue de notre pays.

Stourm Ar Brezhoneg — BP15 - 29840 AR RELEG KERHUON

COMBAT BRETON, kaezenn EMGANN, Organe du mouvement EMGANN, Renner ar gazetenn/Directeur de la publication : Michèle Beyère. Composition et Impression : Imprimerie Henry Piédemont. Chancelier/Adresse : BP71 - 22202 Gwengamp Cédex. Komenant/Abonnement : 150 L. Bep mich/Mensuel CPPAP - N° 65664. ISSN : 0763 5392

### EMGANN AUX CANTONALES AUSSI

Couplées avec les régionales de mars, les élections cantonales seront aussi un moyen de faire avancer nos propositions et de mesurer l'impact de nos idées au sein de notre Peuple.

Déjà, trois candidats soutenus par EMGANN dans les Côtes d'Armor :

- Jean-Yves Le Guern (canton de Châtaudren)

- Philippe Kadoret (canton de Boulvriag)

- Mikael Korle (canton de St Briec ouest).

Nous y reviendrons.

## Politique

# DELOCALISATIONS PIEGES A C...

A quelques semaines des élections, Edith Cresson a enfin trouvé le truc pour récupérer les voix de ceux qui trouvent que la décentralisation, la grande affaire du premier septennat de Mitterrand, s'était soldée par un bilan plutôt maigre. Il faut dé-lo-ca-liser.

Tout a commencé en novembre 1991 avec l'envoi de l'E.N.A. à Strasbourg et de la SEITA à Angoulême. Estimant que la Bretagne devait avoir sa part du gâteau, le président du Conseil Régional, Yvon Bourges, attirait l'attention de Matignon dès le 21 novembre. Le 14 janvier 1992 il reprenait sa plume pour solliciter une entrevue afin que le C.I.A.T. (Conseil Interministériel d'Aménagement du Territoire) qu'elle préside fasse bénéficier à la Bretagne de mesures de délocalisation. Il joignait à son courrier une liste de revendications qui vont de l'École Nationale de la Santé Publique à l'Iframer en passant par l'École Vétérinaire et des organismes de la Direction Générale de l'Armement.

Remarquons au passage que ces demandes ne concernent que les villes côtières Brest, Vannes et Saint-Brieuc, en dehors de Rennes bien sûr !

Edith Cresson rendait sa copie le 29 janvier 1992. Sont prévus pour Rennes : 76 emplois

délocalisés. Brest : 81, Saint-Brieuc : 50, Paimpol : 40, Lorient : 47, Roscoff : 10, Nantes : 228.

Inutile de rappeler l'ironie de beaucoup en Bretagne à la publication de ces projets ministériels qui tiennent autant du saupoudrage que de l'effet d'annonce. D'aucuns ont traité de "gadgets" des implantations telles que l'Institut de Recherches Polaires à... Brest, alors qu'on y attendait l'IFREMER dont les socialistes promettaient la délocalisation en Bretagne.

En outre l'examen attentif des mesures annoncées permet d'affirmer que ces délocalisations ne sont pas de nature à renforcer les secteurs vitaux et productifs de l'économie bretonne (exemples : le "service des emplois réservés du ministère des anciens combattants" à Saint-Brieuc ou le "service des biens et intérêts privés à l'étranger" à Nantes). Elles ne sont pas non plus une réponse au problème du chômage chez les jeunes en particulier.

Les opérations à caractère hautement policien sont très éloignées des récentes mesures annoncées en faveur de la Lorraine après les fermetures chez Saclor. Là-bas il s'agit de véritables créations d'emploi par centaines alors que ces délocalisations ne sont que de simples transferts de postes.

Elles n'ont pas manqué pourtant de susciter de

vives réactions parmi les fonctionnaires concernés qui refusent "leur déportation en province". Elles ont permis également de prendre des distances syndicales bretonnes à prendre des distances sinon à s'opposer ouvertement à leurs directeurs parisiens.

Ainsi la C.F.D.T. finistérienne n'a-t-elle pas hésité à réclamer des délocalisations (Iframer, Service technique de construction des armes navales) pour Brest, propositions que la C.F.D.T. parisienne juge "démagogique, mesquine et chauvine" (sic !). Reliée en cela par la C.G.T. qui crée au "bradage du patrimoine national". La Bretagne contre Paris, vieux thème de plus en plus repris en dehors des mouvements politiques bretons.

Au-delà de cette què-guerre syndicale il convient de rappeler que la Bretagne n'a que faire de délocalisations consistant en des transferts d'administrations françaises chez nous. Paris peut garder ses écoles à former les grands commis de l'état français. S'il est justifié de constater l'abandon de la politique d'aménagement du territoire initiée par un certain Guichard, ne l'oublions pas, il est vain de le réclamer au nom d'une quelconque solidarité hexagonale. Arrachons les mesures qui nous sont dues, créons les moyens de notre propre développement, dotons-nous des instances politiques nécessaires. La sont les enjeux pour demain, pas dans des opérations électoralistes de délocalisations, pièges à c...

Yann GARDUNER

### GUINGAMP FINANCE L'ARMEE FRANÇAISE

Tout en se réjouissant de la concrétisation du projet d'implantation d'une antenne universitaire à Guingamp, comme semble le démontrer l'achat de la caserne par la ville, le comité EMGANN BRO-WENGAMP s'étonne de la somme importante demandée par le ministère de la défense pour l'acquisition des locaux.

Comment est-on passé du franc symbolique dont il fut question à une époque à 650 millions d'anciens francs pour des bâtiments désaffectés depuis longtemps et qui nécessitent une rénovation.

Dans une région guingampaise déjà durement touchée économiquement, l'Etat n'aurait-il pas pu consentir à un petit effort au moment même où il prétend défendre les délocalisations et la ruralité ?

Or il n'en est rien et cet argent ira financer la construction de canons ou autres armements, au lieu de servir à l'aménagement des lieux, et à la mise en place d'infrastructures nécessaires aux futurs étudiants.

Favoriser l'armée au détriment de la formation des jeunes : les Bretons qui ont déjà payé un lourd tribut à l'armée française jugeront.

EMGANN BRO-WENGAMP

### LA POSITION DE LA LISTE BRETONNE

Les candidats de la liste finistérienne aux élections régionales, "Peuple Breton, peuple d'Europe", s'élevèrent contre le battage fait par le gouvernement à propos des "délocalisations".

Ils considèrent qu'il s'agit, à l'approche des élections régionales, d'un gadget électoral tendant à faire oublier l'absence d'une véritable politique d'aménagement du territoire ou tout simplement de décentralisation.

Les transferts (et non les créations) d'emplois prévus sont nettement insuffisants pour résoudre le problème du chômage qui se pose en Bretagne de façon particulièrement aigue : taux supérieur à la moyenne française, durée plus longue, proportion plus forte de personnels qualifiés parmi les chômeurs.

Les délocalisations ne remettent absolument pas en cause la concentration aberrante qui continue à se faire au profit de la région parisienne : l'ensemble des mesures de "délocalisation" doit concerner 30 000 personnes ; mais d'ici l'an 2000 c'est par exemple 140 000 emplois qui seront créés sur le seul site de Roissy et de ses environs, à la conjonction des voies de communication (T.G.V., autoroutes, aéroports), dont bénéficie de la même façon Massy au Sud de l'agglomération parisienne.

Plusieurs des mesures de délocalisation concernent les activités maritimes, mais sans aucune vision d'ensemble et en pratiquant un saupoudrage électoraliste. La Bretagne, qui possède 6 des 8 premiers ports de pêche français, qui fournit 42% du poisson et 70% des crustacés, avait mieux à espérer.

Une politique plus volontariste est nécessaire dans ce domaine. Les élus de la liste bretonne proposent la création en Bretagne d'une Université de la Mer, pour l'étude globale de tous les aspects de la vie et de l'économie maritime, en liaison avec les professionnels concernés. Une telle Université existe en Norvège, qui, avec une population à peine supérieure à celle de la Bretagne dans ses limites historiques, pêche deux fois plus de poissons que la France et possède une flotte marchande six fois supérieure à celle de la France.

Le gouvernement ne prend pas véritablement en charge les problèmes maritimes. Cela est notamment illustré par l'absence de mesures d'accompagnement au plan Mellick, qui a entraîné des licenciements dans de nombreux chantiers de construction naval. Devant une telle situation, les candidats de la liste bretonne estiment qu'il revient à une Assemblée Régionale, dotée de compétences élargies et de réels moyens financiers de promouvoir une véritable politique maritime bretonne.

Peuple breton, peuple d'Europe

Combat Breton/Emgann N° 75 3



# QUE PESENT LES VERTS SUR LE TERRAIN ?

## Des chiffres envers et contre tous

### La vie en ville

#### Langue et culture bretonne

#### Y a-t-il un Vert parmi nous ?

Suite à l'article du 18 janvier intitulé des « Comités verts en Centre-Bretagne », Yann Puaillandre, défenseur connu de la langue et de la culture bretonne, réagit aux propos et propositions des Verts. « Les Verts, en breton « ar re c'hlas », vont, disent-ils, exécuter leur campagne pour les élections régionales sur la langue et la culture bretonne. Dont acte. Il n'y a pas de monopole en la matière. La liste bretonne « Peuple breton, peuple d'Europe » a fait paraître son programme depuis deux mois et personne n'a été surpris de voir en bonne place la question de l'identité bretonne, la défense de la langue et de la culture bretonne, dans ses thèmes de campagne. Alors, vocation tardive des Verts pour notre langue, exploitation d'un courant régionaliste porteur ou simple récupération des luttes du mouvement breton à des fins électoralistes ? », demande Yann Puaillandre. « Je pencherais

nettement pour la dernière hypothèse, car s'il y avait des Verts parmi les « Gwen ha du », ça se verrait et ça se saurait depuis longtemps. Les défenseurs de l'identité bretonne et bretonnante que nous sommes avons régulièrement l'occasion de nous mobiliser et de nous rassembler pour la cause. Soit pour Diwan, la télévision bretonne, des fêtes ou manifestations. Dans notre Centre-Bretagne, aucun Vert ne s'est jamais fait connaître. » Et de conclure : « A toutes fins utiles, si des Verts migrants faisant une haute écologie dans nos cantons désiraient s'impliquer autrement qu'en parole dans la vie culturelle et bretonne du Centre-Bretagne, je leur donne aussi mon numéro de téléphone (le 38 81 77 58) et leur signale les cours de breton du samedi soir à Landeleu. Et qu'ils méditent quand même ce court dicton : « Mat zo mat, met re ez re ».

Beaucoup de militants "bretons" des années soixante-dix et quatre-vingts ont fui chez les Verts français. Une fuite par manque de perspective dans l'Emsav traditionnel pour certains, pour d'autres la volonté aussi de se construire une carrière. D'autres encore suivant la mode ont préféré attaquer le combat écologique en Bretagne à la locomotive hexagonale. Les chiffres officiels publiés lors de la dernière AG des Verts témoignent que le parti vert n'est pas aussi clair qu'il ne le prétend.

d'expliquer en 1991 les raisons de leurs démissions, 58% ont invoqué le fonctionnement interne des Verts : cotisations trop chères, arrivismes, carriérisme, absence de démocratie et seulement 8% leurs positions durant la guerre du Golfe. Malgré leurs discours extérieurs, le parti des Verts français n'est pas aussi différent des autres partis français. La convivialité ne domine pas la vie militante.

#### L'EMSAV TROUBLE-FÊTE.

La motion Waechter qui a obtenu la majorité se fixe comme objectif 20 000 membres en 1995 et la perspective de 15% des voix. Un pourcentage dont le mouvement breton lui est en mesure de diminuer la portée chez nous. L'Emsav n'a pas à venir devant la portée électorale encore fragile des Verts. Une analyse qui pourrait bien être confortée le 22 mars. La division des voix "écologistes" (Les Verts + génération écologie) peut aussi être un facteur de succès pour les listes Peuple Breton-

Peuple d'Europe. Cette division nuit à leur crédibilité. Une crédibilité qu'ils cherchent à récupérer à tout prix. Il suffit de lire le nom de leur liste dans le Finistère (Bretagne Solidaire, écologie Ar re c'hlas) pour comprendre que le mouvement breton constitue un sérieux trouble fête. Sinon pourquoi avoir copier sur les listes bretonnes unies, le générique de leur liste ? Manqueraient-ils d'imagination ?

Pourquoi se gêner d'expliquer à ceux qui ont pu voter "vert" que cette fois il faudra voter breton, car le combat breton est aussi un combat écologiste. Il ne faut pas être dupe et savoir que certains verts ont vivement souhaité, voire encourager, la création d'une liste "bretonne" dissidente. Faut-il y voir la soumission de cette pseudo-liste à une stratégie et des intérêts français ? Une soumission que le mouvement uni a refusé pour la première fois et qui doit être porteur d'un changement du paysage politique breton dans les mois à venir.

... nous voulons vivre, simplement rester vivants en tant que peuple - et retrouver, comme les peuples de l'Est, avec notre dignité, notre identité dans la liberté - nous ne pouvons tolérer plus longtemps un tel système de spoliation.

Il y a bien d'autres problèmes culturels - celui de la co-officialité des langues et du bilinguisme par exemple - mais ceux que je viens de citer, les problèmes de l'École, de la Radio et de la Télévision, une fois résolus, cela entraînera tout le reste. Mais ce n'est pas à Paris que ces problèmes seront résolus.

Les Assemblées Bretonnes doivent assumer leurs responsabilités. Elles le peuvent et elles le doivent. Et la présence, en leurs instances, d'hommes et de femmes dévoués avant tout à la Bretagne et à son peuple, dans le respect des autres bien entendu et en harmonie avec eux, sera, pour nous tous, avec l'aboutissement d'un long combat, le début du renouveau.

Brevet Breizh !  
Per DENEZ

Selon ces chiffres, les écoles watchériennes ont 4 795 adhérents. Entre 1 448 et 2 235 étaient représentés par les 700 délégués de l'AG d'après les résultats des votes par écrit. La croissance des Verts a eu lieu uniquement entre 1988 et 1989 où le parti écologiste français est passé de 1 600 à 4 800 adhérents. Ce bond en avant correspond à la période des municipalités, de la présidentielle et des européennes. La progression est par conséquent très dépendante de leurs résultats électoraux. Depuis les élections sont stables et la rotation des adhérents est très importante :  
- en 1990, 2 000 adhérents avaient quitté les Verts et 2 000 les avaient aussi remplacés ;  
- en 1991, le même phénomène a été observé, à savoir 1 330 démissions pour 1 300 entrées.  
Parmi les 210 personnes qui ont accepté le

## Tribune libre

# Contribution au débat pour la création d'un syndicat nationaliste et révolutionnaire.

De la nécessité d'une organisation propre aux travailleurs bretons, liant leurs revendications, leurs souhaits, leurs rêves, avec la réalité de terrain et l'actualité internationale.

1. Nombre de militants de l'Emsav et d'Emgann notamment, souhaiteraient voir apparaître un syndicat spécifique breton sur le terrain des luttes sociales.

Mais dans quels buts ? Promouvoir l'unique idée nationaliste à travers un nouvel espace d'expression ou alors participer et œuvrer activement à l'émancipation sociale du peuple breton, indissociable de sa libération nationale ? Car, doit-on le répéter, l'un sans l'autre équivaudrait à un changement de drapeau, de bourgeoisie, d'état, mais n'améliorerait pas le sort quotidien des jeunes chômeurs, travailleurs(ses) de nuit et autres sous-prolétaires, sous-payés.

A l'approche des élections régionales on voit au sein de l'Emsav se développer un discours unitaire ; il ne s'agit pourtant pas ici de remettre en cause les accords électoraux nationaux et leurs nécessités ; qui tend à laisser un flou, voire une vide idéologique à propos du combat social.

De plus quand on voit le nombre peu important d'ouvriers, de chômeurs, de précaires sur les listes, et le peu de sérieux avec lequel les candidats semblent aborder la question, par rapport aux autres revendications (culture, intégrité territoriale, écologie...) tant dans les professions de foi que dans les réunions publiques (A Roazhon le 12 janvier, à part D. L'Hostis pour la pêche, qui était là pour provoquer des solutions globales contre le chômage, la précarisation, les difficultés de logement... ?). Il y a de quoi se demander si l'amélioration des conditions de vie des travailleurs est une des réelles préoccupations de l'Emsav "électoraliste". Un syndicat liant lutte de libération nationale et combat avant-gardiste pour le changement social radical comblerait ce flou idéologique. Il permettrait aux forces progressistes, socialistes, libertaires... de l'Emsav de faire face et de contrer les idées réactionnaires et bour-

geoises de certains d'entre nous... et assurerait également une meilleure influence des idées indépendantistes et autogestionnaires dans la vie de tous les jours (entreprises, quartiers, villes...) et de lutter de manière directe et frontale contre l'influence du libéralis-

me et de l'Etat en Bzh, tout en affirmant une volonté internationaliste et en mettant en place des plans de luttes communs avec d'autres travailleurs des peuples opprimés d'Europe et d'ailleurs.  
A bon entendre, salut !

## FLNC Actions spectaculaires à Rennes

Voici le texte intégral du communiqué du FLNC publié quelques heures à peine après l'opération de Rennes :

Revendiquons action commando contre le Recteur de Rennes (19/1/92).

L'Etat français persiste dans sa volonté coloniale de nier un des droits fondamentaux de notre peuple : celui d'avoir la langue corse officiellement reconnue sur sa terre.

La mobilisation populaire croissante, et avant tout la lutte déterminée de notre jeunesse, n'ont eu pour seule réponse que la répression, le mépris et les provocations des agents de l'Etat (Préfets de Police et de la Région, Sous-Préfet, Recteur, etc.).

Il ne s'agit plus pour nous d'en rester à de simples avertissements. L'officialisation de notre langue et les mesures pratiques visant à son emploi généralisé dans tous les domaines, doivent intervenir sans plus attendre (...).

Alors que les conditions sont aujourd'hui remplies, l'Etat français refuse de

s'engager sur la voie de la décolonisation, en nommant en Corse des fossoyeurs de notre langue. La mission politique des Inspecteurs d'Académie, du Recteur et de ses agents, est de masquer une volonté de voir disparaître à terme la langue corse sous les apparences "d'avancées progressives". L'actuel Recteur de la Corse avait fait précédemment ses preuves en tant que président de l'Université de Rennes, en faisant chuter délibérément le nombre des étudiants suivant les cours de langue bretonne. Son "glorieux passé" en faisait donc le pion idéal de l'éducation française en Corse.

Nous poursuivons l'intensification de nos actions tant que la Corse n'aura pas retrouvé sa place de langue majeure dans une société en marche vers sa souveraineté nationale.

## TAOLIYOU F.L.N.C. E ROAZHON

Div vobmeznenn a vaoe lakaet da dazhianh d'an 19 a viz genver 1992 e Roazhon. Ar savadurioù taget : Ti an Arnodennou ha Ti an C.R.D.P., o ddao e kreiz-kêr. Dre ur gemennadenn embannet e Bastia (Korsika) e voe diskennet gant stourmerien guzh F.L.N.C.-istorel e oa bet graet an taol ganto.

Fellout a rae dezho tagañ politikerezh ar stad c'hall e kêrvez yezh o bro en ur savet ivez a enep da rektor akademiñzh Korsika bel e penn ar Skol Veur e Roazhon : Yann Fanch Botrel.

Raktel e voe difennet hemañ gant pennoù bras an deskadurezh c'hall e Breizh da glask ober anezhañ difennet bras ar brezhoneg pa veze e penn ar Skol Veur. An holl a oar avat nen doa graet mann ebet da gas war-rak ar stourm avit hor yezh, war deuliad an DEUG da skwer. Pep hini a sonjo pezh a gar eus doareoù Korsikiz a zeu d'ober seurt taoliou en hor bro.

Paliou dibabet mat e oant koulskoude pa oant bet taget dija e 1976 hag e 1988 gant F.L.B./A.R.B. Dre an taoliou-se a voe rediet hor renerien da zisplegañ o emzalc'h e-kêrver ar brezhoneg dirak kameroù ar skineñ hag ouzhi mikroù ar skingomz. Hag an teodoù fall a lavar zoken e oa pennt nevesañ Ti an Arnodennou n'eus forzh penaos. Neuze ?

Per FLOCH

# POUILLER POHLMAN

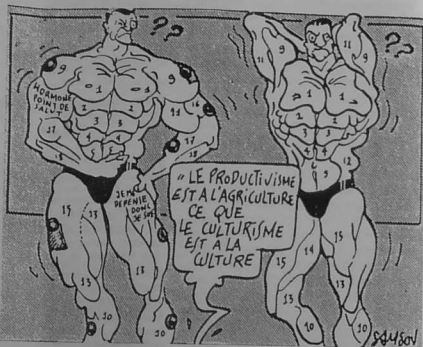
## Un révélateur pour les libéraux

Le projet allemand de poulailler géant dans la Marne continue de faire du bruit dans le petit monde de l'aviculture bretonne. A juste titre d'ailleurs quand on mesure l'importance. La société Pohlman envisage d'installer un poulailler géant de 6 millions de poules près de Reims (France).

Levée de boucliers aussitôt au sein de la filière avicole en Bretagne qui entend s'opposer coûte que coûte à ce projet gigantesque comme l'ont annoncé ses représentants réunis à la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, fin janvier 1992.

D'où les remarques du syndicat "Confédération Paysanne" qui n'a pas manqué de faire remarquer que Pohlman copie en fait ce que les partisans du libéralisme agricole font déjà chez nous aujourd'hui. "Du coup, les grands de chez nous deviennent à leur tour des pays vulnérables, angoissés pour leur avenir, insécurisés, en difficulté demain peut-être". Dans le même communiqué le syndicat propose : "Faisons le ménage chez nous. Arrêtons le développement anarchique en porcs et en volailles. Limitons la taille des ateliers et aidons l'installation des jeunes dans ces productions sinon on assistera à la poursuite du massacre".

Avant de conclure que "si Pohlman fait peur, c'est aussi une aubaine pour rendre à la raison ceux qui viennent de trouver leur maître".



### COMMUNIQUE

#### LE POUILLER POHLMANN : un projet néfaste pour l'économie bretonne.

Le projet poulailler POHLMAN dans la Marne qui concentrerait 6 000 000 de poules soit 66% de la production des Côtes d'Armor montre la capacité de l'agro-business.

Ce projet néfaste pour l'économie bretonne devrait aussi faire réfléchir les apôtres du libéralisme sauvage qui sévissent en Bretagne depuis 30 ans. Le comportement de chacun pour soi atteint aujourd'hui ses limites : il est temps que les agriculteurs bretons comprennent les menaces que ce projet fait planer sur le monde avicole.

Pour EMGANN, cet exemple illustre l'absence de représentation directe du peuple breton au niveau des instances de décisions européennes. Il justifie aussi l'urgence d'une représentation directe de la Bretagne à Bruxelles, lieu où se négocient les répartitions de la production agricole. L'avenir économique de la Bretagne passe nécessairement par l'autonomie politique dans le cadre d'une Europe des peuples libres.

Komite Emgann Bro Sant-Brieg

Kevredigezh

## PHILIPPE ODJE, BENINOIS DE NAISSANCE, BRETON D'ADOPTION.

Accueilli par le peuple breton, intégré dans la société bretonne Philippe Odje, musicien vivant à Saint-Brieuc, est membre à part entière de la Bretagne d'aujourd'hui. Mais un préfet de l'Etat français en a décidé autrement et a prononcé contre lui une mesure d'expulsion.

EMGANN appelle tous les Bretons à manifester leur solidarité et leur sympathie envers cet homme. Ainsi, le peuple breton démontrera sa volonté de vivre dans une société plus humaine débarrassée de l'autorité coloniale. Emgann appelle aussi le peuple breton à s'opposer aux expulsions qui frappent d'autres "étrangers" : Amadou Baguirri, Isosif Urschitz Dezideriu, Constantin Aidaea.

Les seuls étrangers en Bretagne sont pour Emgann les représentants et les serviteurs de l'Etat français. Le peuple breton peut donc aujourd'hui se définir comme une communauté historique mais aussi une communauté de destin où se rassemblent celles et ceux qui veulent une Bretagne libérée de toutes les idées xénophobes et racistes.

Komite Emgann Bro Sant-Brieg

# LA REVOLUTION FRANÇAISE ET LES LUTTES DES OUVRIERS AGRICOLES DANS LES COTES D'ARMOR

1789.

Lorsqu'éclate la Révolution française, la Bretagne est un pays où l'immense majorité de la population appartient au monde surtout rural. Aussi, il ne faut pas s'étonner que celle-ci fut l'œuvre des paysans, même si c'est la bourgeoisie qui en retira les plus grands bénéfices. Il est donc normal de trouver la question agraire présente dans tout le cours de la Révolution. Mais le monde rural n'est pas "un et indivisible", on y trouve des laboroureux aisés, des petits et moyens agriculteurs soumis à divers statuts (domaine congeable, veuvasse, complant dans les vignes du pays nantais, etc.) et des salariés agricoles aux mêmes divisions en journaliers et domestiques. A ses différents moments, la Révolution est marquée par des groupes sociaux différents du monde paysan.

Dans le département des Côtes d'Armor, les mouvements paysans se décomposent en 3 phases distinctes :

- A) Des débuts à la Convention
- B) La Convention - La Terreur
- C) La réaction thermidorienne

### A) DES DEBUTS A LA CONVENTION

Tous les historiens soulignent que c'est en Bretagne que la Révolution trouva ses origines. Depuis longtemps, le monde rural avait protesté contre l'usurpation des communs par les seigneurs. "Et les journaliers sont d'autant plus misérables qu'à ce moment même les usurpations des seigneurs sur les terres communes leur enlèvent une dernière ressource, l'usage des pâtures, où ils pouvaient nourrir une vache ou deux", écrit Sée. "Nulle part, semble-t-il, leurs usurpations n'ont été si nombreuses, ni si étendues, ni ont paru aussi insupportables", conclut le même auteur. L'exaspération est à son comble elle unit dans un même mouvement les ouvriers agricoles, les petits et moyens cultivateurs. C'est la communauté rurale unie face au seigneur et aux paysans aisés qui ont profité des atfègements.

Lorsque l'Assemblée Nationale, dans la nuit du 4 août 1789, vote l'abolition des droits féodaux, ou plutôt le rachat de ses droits, ceci intéresse les bourgeois et les riches laboroureux en libérant la propriété paysanne des diverses entraves féodales pesant encore sur elles. (voir Sée, "Les classes rurales en Bretagne du XVIè à la Révolution"). Mais, cette mesure est un trompe-l'œil pour les ouvriers agricoles qui, sans propriété foncière, n'avaient aucun droit à acquiescer auparavant. (La Révolution et les Bretons - Elans et déceptions - J.J. Monnier, J.C. Cassard, Loiz Ar Beg. Les cahiers du Peuple Breton, N° 3).

Aussi, il ne faut pas s'étonner que la multiplication des émeutes, des troubles agraires. Ainsi, à Broons, les habitants saccagent les terres de Romain du Plessis, terres qu'il avait usurpées. Dans la paroisse de Plounévez-Moedec, des paysans venus de Plusquellec pillent le château,



EMEUTE SUR LA PLACE DU PARLEMENT A RENNES LE 27 JANVIER 1789.

obligent le seigneur à renoncer à ses rentes et, pour fêter cet événement, ce grand jour, s'écrivent (1 L 423 Archives Départementales Saint-Brieuc). Parfois, les autorités locales soutiennent les mouvements de la population. Ainsi, à Gurunel, la municipalité s'oppose au recouvrement par Camus, receveur des rentes dues au Seigneur de Saint Tropes (1 L 425 AD Saint-Brieuc). Cet exemple se reproduit dans le district de Dinan où le maire et la plupart des habitants des campagnes refusent absolument de payer les rentes féodales. Parfois le mouvement se fait plus violent : aussi, Perron du Chêne est obligé de renoncer à ses rentes. A Evran, une véritable insurrection éclate : des hommes armés se font remettre par le maire un permis d'aller chez les privilégiés et les faire renoncer à leurs rentes (1 L 425 AD Saint-Brieuc, 20 11, 1791). Le lendemain, l'abbaye de Beaujeu est envahie par environ 500 hommes qui brûlent les papiers sous scellés, exigent une renonciation des rentes au prieur et menacent de brûler l'ancien procureur fiscal de l'abbaye (1 L 425 AD Saint-Brieuc).

Après ces événements, on assiste à un lâchage de ces mouvements révolutionnaires. Mais d'autres faits prennent le relais : persécutions religieuses, doublement des impôts, conscription, etc.

### B) LA CONVENTION, LA TERREUR.

Dès ses débuts, l'Assemblée Nationale, pour combler les déficits de l'Ancien Régime, confisque les biens de l'Eglise et crée la procédure de ventes des "Biens nationaux". La vente de ces biens, dans le monde rural, intéresse surtout les laboroureux aisés et les paysans moyens. Mais, en 1790, "un mode d'achat plus avantageux pour le petit acheteur est abrogé dès 1790. Pour les salariés agricoles et les petits paysans et des paysans moyens, la vente de biens nationaux, n'est que la continuation de l'affaiblissement des terres par les seigneurs : seul le qualificatif juridique a changé. La distribution des terres n'existe pas pour eux. Mieux, "les tentatives des paysans moyens de s'unir en syndicats d'acheteurs pour pouvoir acquérir de tels morceaux de

terre sont interdits formellement par la loi du 24 avril 1793 votée par la Convention encore grondine" (Geiger - Paris accapareur - Ar Falz N 65-66). "Les gens sans terre, donc, avaient tendance à préférer, plutôt que la possession d'une infime part, le droit de faire parcourir toute la lande aux quelques bêtes qu'ils pourraient avoir" (La Trohon - Les mouvements chouans en Bretagne - Le Peuple Breton N 176). Aussi, on comprend que ceux-ci (salariés agricoles et petits paysans) accueillent fraîchement la Révolution. De plus, à cette époque, l'inflation qui sévit lamine leurs revenus.

Quelques mois plus tard, la loi du 29 septembre 1793 universalise le Maximum. Cette loi édictait que les prix de 1790 des denrées devaient être majorés de 33% et pour les salaires de 60%. Mais cette loi ne fut pas respectée : l'inflation devait être nettement supérieure. Aussi, le 11 Prairial de l'An II, le Comité de Salut Public prit un arrêté pratique fixant les modalités pratiques de la rémunération des ouvriers agricoles, Carpentier, représentant du Peuple, dans une lettre du 15 Messidor de l'An II demande que tout salaire agricole qui demande un salaire supérieur au Maximum soit déclaré suspect et arrêté (2 L 77 AD Saint-Brieuc). Pour bien marquer qu'il s'agit d'une perte de pouvoir d'achat, le Comité de Salut Public interdit que les rémunérations en nature soient augmentées de 50% (2 L 77 AD Saint-Brieuc).

Entre les décisions juridiques des autorités parisiennes et leur application en Bretagne, dans le district de Guingamp, existe un fossé.

	Juin 1790	Juin 1793
Prix de la journée dans les villes	1	2
Prix de la journée dans les campagnes	0,15	1,10
Prix du quintal de froment	10	18,15
Prix du quintal de seigle	7	13,68

(Source 4 L 69 - AD Saint-Brieuc)

... public réglementait... la journée de 5 heures du soir... 1 heure... une journée de travail de 12 heures... Mais, lorsque les céréales sont mûres, ceci demande encore plus de travail (il ne faut pas oublier que la moisson se fait à la faucille). Cet arrêté du 11 Prairial ne prévoit aucun supplément...

Dans ce même arrêté, la Convention montagnarde lesait encore plus le petit peuple des campagnes (salaires agricoles - petits paysans) en leur supprimant le droit de glanage. Cette mesure est favorable aux paysans aisés et à la bourgeoisie en ce qu'elle enlève les dernières entraves féodales pesant sur la propriété individuelle.

Face à cette réplique des ouvriers agricoles, et craignant leur réaction, le Comité de Salut Public demande leur désarmement (6 Pluviôse An II, 25.1.1794). Il ne faut pas oublier que pendant tout le XVIIIe siècle, les seigneurs bretons et le pouvoir parisien avaient tenté de désarmer les campagnards et notamment les salariés agricoles. Là encore, ils ne violent aucune différence entre cette politique et celle de l'Ancien Régime. "Le 3 mars 1789, une ordonnance du Duc de Duras, interdit à tous les habitants de la campagne de garder chez eux des armes à feu" (Sée. Les classes rurales du XVIIIe à la Révolution). Le 27 mai, il déclare : "Le grand point est de désarmer tout manœuvre, tout journalier, tout artisan de la campagne, tout homme dont la fortune ne peut pas répondre de ses actions" (Sée. Les classes rurales du XVIIIe à la Révolution). Voilà qui est clair et illustre bien cette convention. Pourtant, à ses débuts, la Révolution, en abolissant les droits féodaux, avait généralisé, universalisé le droit de chasse.

Pour les salariés agricoles et les petits paysans (il ne faut pas oublier que de nombreux paysans étaient obligés de travailler chez d'autres agriculteurs plus aisés), la Révolution signifie une aggravation de leurs conditions d'existence et la politique menée par la Montagne annonce "La Réactions Thermidorienne".

C) LA REACTION THERMIDORIENNE. Si pour les historiens, la chute de Robespierre, marquée un tournant dans la Révolution, le petit peuple des campagnes laisse d'attendre une quelconque amélioration ou plutôt exécuté par la politique dont il est l'objet, décide de passer à des moyens de production révolutionnaires en s'emparant des terres, gestion des coupes de bois, renversement des autorités. Cet événement historique se produit en l'an III à Bégard (41.65 AD Saint-Brieuc).

Les pouvoirs publics sont bien obligés de reconnaître l'ampleur de la misère et demandent que les indigents soient secourus (Paris le 16 III - 21.3.1795). Sur 63 indigents secourus, on demande 39 journaliers soit 62%.

Nombre de secourus à Evran. Journaliers 39, Tisserands 5, Maçons 5, Cordonniers 4, Charpentiers 4, Ouvriers 2, Filasseur 1, Sabotier 1, Tailleur 1, Bourelier 1, Menuisier 1, Faiseur de cercle 1, Total 64

(Source 3L 132 AD Saint-Brieuc) L'an II et l'an III sont marqués par une terrible disette. La récolte des céréales et des glands est réglementée. L'agent de la Commission de l'Agriculture et des Arts compétents pour les départements du Morbihan, des Côtes d'Armor et de la Finistère, dans une lettre du 26 Frimaire an III - 16.12.94, adressée aux administrateurs du district de Pontivy, demande que les ouvriers soient réquisitionnés pour récolter les faines (3L 76 AD Saint-Brieuc).

Cette misère provoque un supplément d'insécurité chez les laborieux aisés et dans la bourgeoisie, groupes sociaux qui se sont enrichis grâce à la vente des biens nationaux et qui ont tiré profit du marché noir créé par le Maximum et la pénurie réelle des subsistances. Aussi, il ne faut pas s'étonner qu'ils demandent l'autorisation de s'armer. Mais, ce droit d'utiliser les armes doit être réservé aux citoyens actifs (Registre des délibérations du canton de Port Breuc 15 Fructidor an IV, 1.9.1796 4L 69 AD Saint-Brieuc).

De tous ces événements que nous avons relatés, quelles conclusions peut-on tirer ? A ses débuts, les salariés agricoles sont des acteurs de la Révolution et l'accueillent avec enthousiasme ; c'est la quasi-unanimité du monde rural face aux seigneurs et aux riches laborieux qui ont profités des affaiblissements. Mais, au fur et à mesure que progresse la Révolution, le monde rural se lève et, à l'affrontement monde rural-Seigneur, se substitue l'affrontement laborieux aisés, moyens paysans-salariés agricoles, petits agriculteurs. Dans cette lutte qui agite le monde rural breton, les autorités parisiennes prennent part pour les premiers et continuent la politique menée par l'Ancien Régime contre les salariés agricoles (désarmement, dépossession des droits d'usage de pâture, de glanage, etc.). Avant 1789, les seigneurs en usurpant les communs et les affaiblissant à des riches laborieux, privaient le petit peuple des campagnes de droits d'usage. Pendant la Révolution, en vendant les biens nationaux à des riches et moyens laborieux et en levant les dernières entraves pesant sur la propriété privée, la conséquence en était la perte

des droits d'usage pour les plus pauvres du monde rural. Aussi, on comprend que ceux-ci refusèrent ces subtilités juridiques et ne virent que la perte de ces droits qui leur assurèrent les moyens de subsistance ; ils refusent de prendre les mots pour les choses (voir Loeiz Ar Beg "Les Bretons et leurs libertés").

La conséquence de cette perte des droits d'usage fut : augmentation des vols ; les biens qui auparavant leur appartenaient (ex : biés plantés, ramassage de bois mort), leur étaient interdits et par là ils commettaient des vols. Les communs qui furent vendus comme biens nationaux furent ensuite clôturés, en refusant ce fait, ils commettaient le délit de bris de clôture. En refusant de se laisser désarmer, les salariés agricoles voulaient garder non seulement les cols moyens de se défendre mais aussi les moyens de vivre. La chasse et la pêche étaient aussi un moyen de subsister. Ce dernier fait était valable jusqu'au début de notre siècle et m'a été rapporté par Loeiz Ar Seach, retraité salarié agricole de Brec. Le délit de bris de clôture, conjugué avec le refus de se désarmer donnait naissance aux délits de chasses et de vols (puisque le gibier appartient au propriétaire du fonds).

Si les salariés agricoles acceptaient une baisse de leur niveau de vie et ne commettaient aucun des délits ci-dessus énumérés, ils tombaient sous le chef d'accusation de mendicité. En 1886, à Brest, ces délits représentaient 43% des motifs de condamnation retenus contre eux ! (voir "Les salariés agricoles coupables d'être miséreux", Emgann n° 27).

Concernant les "bris de clôture", il faut avoir présent à l'esprit que les acheteurs de biens nationaux, en clôturant ces terres qui autrefois étaient communs, ont réalisé un remembrement. Bris de clôture, chasse, vols sont des délits qui caractérisent les luttes des salariés agricoles mais sont aussi les premiers délits écologiques (A paraître, Loeiz Ar Beg, "Luttes sociales, luttes écologiques en Bretagne", cahiers du Peuple Breton).

Un autre enseignement à tirer, est que cette politique menée contre eux fut aggravée par le Maximum sur les salaires et l'arrêté du 11 Prairial. Aujourd'hui, des historiens soviétiques affirment que Robespierre n'alla pas jusqu'au bout de la logique révolutionnaire et que c'est sous son impulsion que commença la politique de réaction. Or, nous constatons que vis à vis des salariés agricoles il leur mens une politique hostile. Cette politique hostile envers les salariés agricoles des provinces fut conduite au profit du peuple parisien qui lui, avait un niveau de vie supérieur. (...) Depuis que Marx, dès le 18 Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte a mis les salariés agricoles dans le "LUMPEN Proletariat" et qualifié celui-ci de réactionnaires, les historiens français en profitent pour qualifier toutes les luttes de ceux-ci de réactionnaires. Or, à cette époque, le monde rural breton possédait une spécificité propre.

Pour les salariés agricoles, régression sociale et directives venues de Paris se confondaient (ils n'obtenaient pas non plus leurs luttes contre les laborieux). En qualifiant de réactionnaires leurs luttes, ceci permet aux historiens français d'escamoter le problème national et de falsifier scientiellement l'histoire.

Hervé PERSON - Salarié agricole

MOUVEMENT DE PROTESTATION DES ENSEIGNANTS DE BRETON

Unvanzh ar Gellennerien Brezhoneg (l'Union des Enseignants de Breton) (U.G.B.), l'Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton (APEEB), la section syndicale CFDT des personnels des écoles Diwan,

- 1. constatent qu'à deux mois de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée Nationale, la proposition de loi en faveur des langues régionales rédigée par le groupe socialiste n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour de cette session ;
2. s'interrogent sur la signification politique de tels délais (la proposition est prête depuis presque un an...) quand on sait que son inscription ne dépend plus que d'une décision du Premier Ministre ou du Président de l'Assemblée qui appartient au même courant politique ;
3. redoutent que cette proposition ne soit qu'une carotte destinée à apâter quelques voix bretonnes aux prochaines élections, et qu'elle ne rejoigne ensuite les poubelles de la République où l'attendent les 39 propositions précédentes...
4. exigent instamment que son inscription soit officiellement annoncée avant le 12 mars prochain, faute de quoi, les associations ci-dessus appellent les Bretons attachés à l'avenir de leur langue à en tirer leurs propres conclusions lors des scrutins des 22 et 29 mars prochains.

U.G.B., A.P.E.E.B., C.F.D.T. Diwan

Nous reviendrons sur les actions, la grève et le déplacement à Strasbourg dans le prochain numéro.

Le Breton hors milieu scolaire dans le Finistère

M. Jean-Yves Cozan, Premier Vice-Président du Conseil Général du Finistère, Président du Groupe "Langue et Culture Régionales", a réuni, le 25 janvier 1992, à la Maison du Département à Quimper, les représentants de diverses associations organisatrices de cours du soir ou de stages de langue bretonne hors milieu scolaire.

- de réaliser une affiche collective et un dépliant destinés à un large public pour l'informer des possibilités de cours du soir de langue bretonne. Les noms et adresses des associations figureront sur ces documents ;
- d'organiser, au mois d'avril 1992, une journée (ateliers, conférences...) à laquelle seront conviés, outre les associations culturelles, des représentants des minorités européennes (Gallois, Basques, Alsaciens, Occitans et Corse) afin d'échanger des méthodes pédagogiques.

Si vous êtes intéressés par ces deux actions, prenez contact avec Yann-Fanch Kemener, Chargé de Mission pour la Promotion de la Langue et de la Culture Bretonnes auprès du Conseil Général du Finistère - 32 Boulevard Duplex - 29196 Quimper Cédex - Tél.98.76.20.84.

Apprenez à parler breton vite et bien

STAGE INTENSIF DE LANGUE BRETONNE TOUS NIVEAUX

Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 92 à Saint-Brieuc

Ce stage est ouvert aux adultes tous niveaux ; débutants au niveau Licence de Breton. Il est proposé aux stagiaires 5 cours différents. Les cours seront dispensés par des professeurs licenciés en breton. Les frais de cours (14 h) et l'hébergement complet sont de 400 F par stagiaire.

Attention ! Tarif dégressif pour les lycéens (préparant le Bac de Breton), les étudiants, et chômeurs (250 frs).

Les enfants des stagiaires seront pris en charge par des animateurs bretonnants (3 à 12 ans) au centre même (150 frs tout compris - hébergement + animation).

Pour tout renseignement complémentaires :

Téléphoner au 99.38.75.83 - Secrétariat Skol An Emsav - de 8 h à 18 h - ou écrire : Cours Skol An Emsav - 8 rue Hoche - 35000 Roazhon -

KELC'H SEVENADUREL GWENED

Kelc'h Sevenadurel Gwened en deus digoret nevez zo ur BUREV TITOURIN DIWAR-BENN SEVENADUR BREIZH. Emaomp o klask bodañ ar muiañ posubl a ditouroù a-zivout hor sevenadurel a-vremañ : ar c'hevredigezhioù, an embannadurioù, ar c'helloc'hioù, ar skingomzoù lec'hel, ar stajoù, ar festoù-noz, h.a.

Digemeret e vez an dud zo o klask kaout diskleradurioù war an holl dachennoù-se, pemp devezh ar sizhun, eus ar meurzh betek ar sadow, da vintin etre 10 eur ha kreisteiz, d'abardaez 2 eur ha 6 eur. 6. stradaed ar Gijve-erez, e Gwened. Spi hon eus hon o ar pelgrom hep dale.

Goulenn a reomp ganeoc'h kas deomp peadra da sevel teuladoù da gelaouiñ an dud dedennet gant hor sevenadur, hor yezh, hol lennegezh, hon istor, an natur en hor Bro, h.a. - hag vez da vouetañ hor stal-diskouez ha da reiñ dezho.

Tudual KALVEZ

Centre Vannetais de Culture Bretonne "An Douarenn" - 21, rue des Tribunaux - 56000 VANNES

UNE MAITRISE DE  
BREMENNEN  
EN DESSIN E.

Raymond Secher, dit Bécassine, a écrit et illustré le premier tome de la série en comptant six ans total d'histoire de Bretagne. Le premier album remonte à la préhistoire et raconte les principaux événements qui se sont déroulés jusqu'en 830 après Jésus-Christ. De la terre des pierres à la terre des Bretons se veut une reconstitution minutieuse de l'expansion des Celtes, l'occupation romaine, des invasions barbares, l'arrivée des Bretons et l'affranchissement avec les Français à découvrir.

Contact : Editions Reynald Secher, 39 boulevard Barbot, 35530 Noyal-sur-Vivane.

Le droit à la parole



C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa culture et dans sa langue. Nous proclamons le droit à la différence !  
Candidat François Mitterrand (Lorient, 14 mars 1981).

Minorité, ethnie, région, nation, peuple... autant de mots pour traduire des options idéologiques opposées. La Bretagne possède une langue originale dont l'avenir dépend étroitement de son utilisation médiatique. Moyen de communication sociale, la langue bretonne peut-elle survivre, quand le peuple qui la parle subit chaque jour une assimilation progressive.

L'exemple breton est abordé sans détour, aspect conceptuel, explication historique, approche sociologique, angle politique... Ce livre souligne le rôle fondamental des médias dans le processus de changement culturel, de l'agression au renouveau, marginalisée dans les systèmes éducatifs et scolaires, la langue bretonne a-t-elle un avenir ?

Ce livre propose la seule voie qui paraît acceptable pour l'existence du breton : la reconnaissance d'un statut d'égalité avec le français.

Titulaire d'un D.E.A. en sciences de l'information et de la communication, Noël Lainé est également l'auteur de nombreux travaux de recherche sur l'identité bretonne et les technologies de l'information. Formateur et conseiller en communication, il collabore régulièrement à la presse locale et régionale, tout en préparant actuellement un doctorat sur l'audiovisuel et les langues non-officielles en Europe.

Pour commander cet ouvrage adressez vos coordonnées et votre règlement à l'adresse suivante : Terre de Brume Editions, 46 rue d'Antrain, 35700 Rennes.

"Bécassine, œuvre littéraire"  
Sans commentaire !

Pour tous les fans d'Annaïck Labornez, dite Bécassine, mais pour les fans seulement, le petit livre "Bécassine, œuvre littéraire" de Raymond Vitruve vient de paraître aux éditions "La Pensée Universelle".

Quand on aime, on ne compte pas. Il faut probablement aimer très fort les aventures de Bécassine, pour pouvoir lire le livre du professeur de français roublaisien Raymond Vitruve, qui commence par la description détaillée des 25 albums de Bécassine parus entre 1913 et 1939. Explication de texte un peu laborieuse, qui semble davantage destinée au cadre scolaire, qu'au tout-public. Mais pour ceux qui veulent briller en société, il ne sera pas déplaisant d'y apprendre que le papa de cette charmante Bretonne s'appelait Caumery, anagramme de Maunice, prénom du M. Languesteu qui ne fut d'abord qu'un des rédacteurs de "La semaine de Suzette", avant de devenir l'auteur des aventures de Bécassine. Il est vrai que la jeune Annaïck naquit non seulement à Cloc'her-les-Bécassines, mais également chaque jeudi, dans cet hémisphère des petites filles de France, et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Pardoyez sans prétention pour la lecture de Bécassine, le petit ouvrage de Raymond Vitruve a réarmé pour lui la fraîcheur de son engagement à défendre les couleurs de la naïve Bretonne, depuis suppléante par Timin et Astérix. Tous les Bécassinophobes s'en réjouiront.

"Bécassine, œuvre littéraire" de Raymond Vitruve, aux éditions La Pensée Universelle. Prix : 60,50 F

MAN'KEN PISS AR GEMENE  
AR MOC'H GOUEZ E VAKANS

Moc'h binan Kenekañ "ne reont ket met oc'hall  
"Faot deomp mont e vakans ! Faot deomp mont e vakans !  
"Ar vugale rall, ya ! Hon eus ket n'a charis !"  
Ha da vugale : "Faot deomp gwelot ar broù rall !"  
"Raok dont da vont bouzar tre, rag tout rach e c'hoimp  
Penaos vez 'r re vihan pa gomañsont trouzal,  
E krogas an oc'hous, ar gwiz da soñjal."  
"Re-mañ zo aru skuzh get koedou Kenekañ.  
Redek etre Gwarez ha Klegerez d'an hant  
Ha d'ar gouarn, lenn Salou, ar Blawezh, Gwerledan  
Mall bras eo sur o chas da welet broù rall !"  
N'vern penaos ma taic'hont de huchal' el ma raont  
E tegouezho armpomp leun a jibossesson !"



LES SANGLIERS EN VACANCES

Les jeunes sangliers de Kénékan ne faisaient que grogner  
"Nous voulons partir en vacances ! Nous voulons partir en vacances !  
Les autres enfants y vont ! Nous n'avons pas de chance !"  
Et de pleurer : "Nous voulons voir d'autres pays !"  
Avant de devenir sourdiques, car nous savons tous  
Comment sont les petits quand ils se mettent à faire du bruit,  
Les mâles, les laies se mettent à réfléchir.  
"Ceux-ci sont les bois de Kénékan,  
Ete et hiver, couir entre Gouarez et Cleguerec,  
L'étang des Saïes, le Blavet, Gwerledan !"  
Il est certainement grand temps de les envoyer voir d'autres pays !  
De toute façon, s'ils continuent à hurler comme ils font  
Il va nous tomber dessus une armée de chasseurs !"  
Les mâles, les laies de prendre une carte  
Celle de Bretagne bien sûr, et une I.G.N.  
Celle de rechercher des bois pour leurs longues virées  
Et de rechercher des rivières qui leur permettent d'utiliser Mir  
Et des étangs et des rivières qui leur permettent d'utiliser Mir  
Afin de se blanchir leur peau si sale.

"Man'ken piss ar Gemene" : un petit livre plein d'humour, en breton (avec traduction française) écrit par Herri ar Borgn, de Gemene, et édité par l'association Kaf, bara, amanenn de Gemene.

DASTUM : Réédition du  
"Guide de la Musique Bretonne"

Dastum va procéder prochainement à une réédition réactualisée des différents annuaires pratiques du "Guide de la musique bretonne" paru en 1990 à l'initiative de Serge Moëlo. En effet, l'ensemble de ces répertoires (musiciens, groupes, luthiers, chercheurs, professeurs, bagadoù, cercles celtiques, chorales, fêtes et festivals, concours, associations et structures de formation, radios et T.V., presse, producteurs...) doit être mis à jour, coller à l'actualité et à la réalité musicale bretonne, ce qui est la vocation même de ce guide.

C'est à ce sujet que nous faisons appel à toutes personnes ou organismes susceptibles de nous fournir des informations pratiques dans ces domaines particuliers (nouveaux groupes ou groupes dissous, nouvelles adresses, nouveaux lieux de stages, nouveaux luthiers, etc.). Informations sur ce sujet à : Goulchen Malrieu, Médiathèque Dastum, 16 rue de Penhoët, BP2518, 35025 Rennes Cédex. 99.78.12.93. Dates à retenir : 20<sup>e</sup>me anniversaire de Dastum du 1er au 4 octobre 1992 à Berrien.

La mort rend chacun libre  
Et me voici moi-même :  
Une harpe qui vibre  
Dans l'espace un poème.

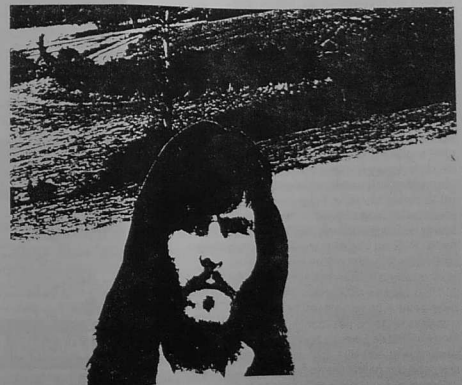
Spectacle Erwan Picard  
"ENTRE DEUX MONDES"

La poésie et la musique ont toujours fait bon ménage. L'une estompant l'aridité de l'autre, celle-ci donnant plus de profondeur à celle-là.

Erwan Picard et Yann Dour avaient depuis longtemps pensé à travailler sur un projet commun. La sortie simultanée du livre "Fientilège" et du disque "Bal en pays gallo - suite" leur en offre l'occasion.

Leur collaboration est d'autant plus évidente que les deux créateurs boivent aux mêmes sources. Militants d'un art populaire, Bretons indémodables, acrobates inclassables, leur façon de dire est pénétrée d'humour, de provocation, de rythme, mais aussi de tendresse et d'amour de la vie... Le chemin qu'ils parcourent est riche de paysages et d'images inattendues mais le pays qu'ils cherchent est omniprésent.

La création est articulée autour de trois thèmes, le voyage dans toutes ses dimensions, l'amour, l'éclatement du langage et de la pensée, recherche loufoque d'un dépassement du quotidien.



KEMENNADENN

Bez' emañ Embannadurioù An Here o klask tud a vo gopret hanter amzer pe amzer leun da aozañ pennadoù evit sevel ar Geniador Brezhoneg.  
Evit gouzout hiroc'h, pellgomz pe skrivañ da Embannadurioù An Here, stradaed Gay-Lussac, Kerguez, 29480 Ar Releg-Karhuon, pg.98.28.10.37.

Pred krampouezh e Treglonou  
d'an 29.2.92

D'an 29 a viz c'hwever e vo dalchet en Oaled, Treglonou, ur pred krampouezh hag horbalanet. Evit souten listern urvan Breizh er mouezhadedegou ranvro an hini e vo. Deuit niverus ta !  
Priz ar pred : 50 L ar re vras (20 L ar vugale etre 5 ha 15 vloaz).  
Da heul ar pred e vo ur fest-noz evit neura evit ar re a gomer perzh er pred (20 L ar re all).  
Evit gouzout hiroc'h hag evit mirout no raso, skrivit pe pellgomzit da : Pred souten, 46 stradaed Branda, 29200 Brest, 98.46.22.73.

# Développement aux Rosaires. LE "GOLDEN BAY". UN PROJET ILLÉGAL

La plage des Rosaires à Plérin, près de Saint-Brieuc connaît depuis quelques semaines une effervescence particulière. A l'origine, la société immobilière Lamotte Investissement de Rennes qui projette d'y construire une résidence grand standing : 39 appartements et de trois commerces. Un projet fortement contesté par la population locale.

Avec ses 14 mètres de haut et ses 50 mètres de long, les riverains craignent que cet immeuble ne constitue un barrage au soleil sur une plage exposée au nord. Le côté (in)esthétique et l'intégration dans le site sont aussi vivement condamnés par les opposants au projet Lamotte qui réclament l'arrêt immédiat des travaux. Différentes actions (saccage des bureaux à plusieurs reprises) ont déjà défrayé la chronique vandalisme de la presse locale. Comme si les vandales n'étaient pas à rechercher du côté des requins qui bétonnent notre littoral en costard-cravate.

"A-walch, ils assassinent notre patrimoine", peut-on lire sur une affiche où l'hermine est étranglée par des rapaces aux poches remplies de pognon. La municipalité de droite est en première ligne, accusée par les défenseurs du site d'avoir modifié spécialement le plan d'occupation des sols pour que ce projet rennais puisse voir le jour.

Les opposants ont recollé quelques centaines de signatures et s'approprient à déposer une demande de sursis à exécution auprès du tribunal administratif. La modification du POS est illégale puisque le projet est conçu dans la bande côtière des 100 mètres alors qu'une circulaire interministérielle du 24/10/91 rappelle d'éviter de construire dans cette zone y compris dans des secteurs urbanisés et de ne pas modifier le POS en fonction d'intérêt privé. La question peut être posée quand on sait à quoi sert à financer une partie des opérations de bétonnage.

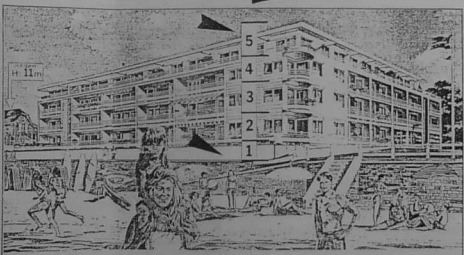
Encore un projet qui montre bien la détermination avec laquelle les promoteurs bon chic bon genre ont décidé de bétonner les moindres parcelles de notre territoire. Dans ce combat, notre intransigence face à des projets aussi scandaleux pourra amener l'opinion bretonne à se détourner des discours électoraux des Verts français enclins aux récupérations politiques comme leurs homologues. Le peuple breton est en droit de s'auto-organiser pour agir contre ses projets réalisés au grand mépris de son environnement commun.

Combat breton/Emgann N° 75

## AMIS DES ROSAIRES

Vous qui aimez fouler la grève des Rosaires  
Vous qui admirez la beauté sauvage de l'océan  
Sauvage, parce que libre  
Savez-vous que des promoteurs,  
Appuyés par nos chers élus,  
Veulent s'accaparer le site de vos rêves  
Pour transformer celui-ci  
En cauchemar bétonné  
Et du haut de leurs terrasses,  
Quelques privilégiés baisseront les yeux sur vous,  
Vous, à qui il ne restera plus que le béton  
Et quelques grains de sable... à l'ombre.

## DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT



Qu'est-ce que  
28-29 décembre 1991

En plus de ces 39 appartements, le bâtiment qui s'élève aux Rosaires comprendra trois commerces et trois-cent garages en sous-sol. Un jardin d'agrément sera également aménagé. Enfin, selon le dépliant, chaque appartement aura vue sur la mer. Au premier ou au deuxième étage, il y aura deux pièces et deux salles de bain. Le prix du mètre carré est de 14 à 19 000 F.

**PAS 3 ÉTAGES mais 5 NIVEAUX !**

par rapport à la digue.

Le « PLAISIR de la VUE SUR MER » pour quelques-uns, volé aux autres habitants des Rosaires...

Comité de Défense de l'Environnement des Rosaires  
Venez nous rencontrer

**VENEZ NOMBREUX**  
appuyer notre action le **DIMANCHE 16 FEVRIER**  
à 15 H 00 sur le Rond Point du ROSARIA.

TOURNER S.V.P.

# Le treizième Festival International du Film et de la Télévision des Pays Celtiques, 6-10 avril 1992, Carmarthen, Dyfed, pays de Galles.

En 1992, ce festival international prestigieux retourne au pays de Galles, dans les visites précédentes à Harlech (1984), Cardiff (1984) et Caernarfon (1986). On attend plus de 400 délégués de toute l'Europe, nombre qui va jusqu'à présent.

Le festival est organisé sur place par l'Association de la Télévision et du Cinéma des Pays Celtiques, fondé à la suite du premier festival tenu en 1980 à Uist en Ecosse (...).

Le but de l'association est de promouvoir les industries du cinéma et de la télévision des pays celtiques et de veiller également à la bonne organisation du festival annuel qui célèbre le cinéma, la télévision et la vidéo. De plus, depuis 1991

l'association a commencé à développer des liens particulièrement avec des groupes de langues et cultures minoritaires européennes, situés en dehors de sa base celtique traditionnelle. Cette évolution s'est déjà reflétée dans l'inclusion au festival d'Inverness de 1991 de professionnels espagnols et scandinaves. Le festival de Carmarthen cherche à accroître ses liens européens en offrant comme un centre ou débattre des sujets d'intérêt et des problèmes communs. Se tiendront également des séminaires donnés par des personnalités du monde du cinéma et de la télévision, des master-classes présentées par des réalisateurs de cinéma et de la télévision renommés et des ateliers traitant de l'archivage, de

l'éducation sur les médias, du cinéma et de la télévision communautaires, et de la représentation dans un contexte multilingue.

En plus de ce programme varié et stimulant, un jury international se prononcera sur les œuvres en compétition dans les cinq catégories suivantes : dramatique, fiction, documentaire, divertissement, jeunesse, première œuvre de jeunes réalisateurs. Les œuvres en compétition ont été présélectionnées après des centaines d'heures de projection et sont par conséquent toujours d'une qualité exceptionnelle.

Renseignements : Celtic Film Festival, Plas Dinefwr, Llandeilo, Dyfed SA19 6 RT. Tél/Fax (0558) 823 843. Flacs/Fax



## DAITHI O CONAILL : ur vuhz e servj ar stourm

D'ar c'hentañ a viz genver 1991 emañ eñ dan anaoñ Dàithi O Conaill, is-presidant kozh Sinn Féin Poblachtach. Daou vloaz hag hanter-kant e oa ha gwelet unan eus ar speredoù kreñvañ ha barrekañ an ugent vloaz tremenet kenkouz war lachenn ar stourm politikel ha war ar stourm bet kaset war-raok gant "soudarded Iwerzhon" (O'Glaigh na hÉireann) da larec eo an I.R.A.

Ezel eus ar Sinn Féin abadae ar bloavezhioù 1955 e oa dija d'ar mare-se stag ouz Kuzul-Meur an arme kuzh.

Gloazet da vare "stourmoù an harzou" ha kaset d'an toull e voe koulskoude unan eus ar re a aozas ar stourm hag an d'ar-hel-penn an-dro da mare ma veze taget ha devet karterioù republikan.

Gantañ eo e voe savet an arme kuzh an-dro betek ma leufe a-benn da zerc'hel penn ouz an arme saoz ha dont da vezañ ar barnev stourm elidic ma ouzker.

Lidet eo bet, d'ar c'hentañ a viz genver 1992, koun Dàithi O Conaill a bered Glasnevin. Ur barzhoneg a voe savet a-benn enorñ anezhañ, gant Caomhghin Mac Cathmaoil. Setu, amañ da heul testenn vrezhoneg ar barzhoneg bet troet diwaz an Iwerzhon.

## COTHROM AN LAE COILLE 1991

## DRES DEIZ KENTAN 1991

Baz' e vo glazhar enomp o soñjal ennoù, O Dàithi. Baz' e vo lozh enomp a-drugarez dit, O Dàithi. Al leor a zalc'ho soñjal eus deiz da vev. Deiz Kentan ar bloaz a oa un deiz stag ouz da erivor. Dre evel pep deiz ar bloavezhioù 57, Dre evel pep deiz ar bloaz a oa un deiz stag ouz da erivor. Deiz Kentan ar bloaz a oa un deiz stag ouz da erivor. Deiz Kentan ar bloaz a oa un deiz stag ouz da erivor.

Soñjal a nan ouzhit evel ur soudard gourd. Evel prazgenner a-zoare, evel renour ar Bobl. Gant da seil-seun. Bepred a veze hent ar Peoc'h dirazout. Diskouezet pos an arouez deomp a-raok hon kuitaat.

Soñjal am eus ach'anout war nbl ar ganol E Nùr Bòidin ar Dhomh'nach. Anzest gant da wrag ha da wugale, o febrin. Rannat a raech ar bara gant brokusted gant ar wignoned. En Iwerzhon nevez a hufvrees e vije bet frankiz ha kenurvaniezh. Tud deub ouz an naoñ ha buhez mat ha laouen evel pep hin.

Combat breton/Emgann N° 75. 15

## LES IRLANDAIS RECLAMENT LA CHUTE DE LEUR MUR

Alors qu'on abat les murs et les frontières en EUROPE, on les renforce en IRLANDE. C'est sous ce thème, qu'à eu lieu une journée d'action des deux côtés de la frontière le dimanche 10 novembre. Les organisateurs voulaient médiatiser le fait qu'après la chute du mur de Berlin, il reste la partition de l'Irlande et la frontière la plus militarisée d'Europe.

Des centaines de personnes ont déblayé des chemins et des routes, que l'armée britannique avait fermés. Des étudiants, des agriculteurs, des groupes locaux et divers partis ont ainsi réussi à rouvrir sept voies frontalières.

Dans le bourg de Clones, comté de Monaghan, environ 250 personnes ont apporté des pierres pour reconstruire le pont. En deux heures, sous la vigilance de deux hélicoptères anglais, on pouvait de nouveau circuler entre le Nord et le Sud. Dans le même comté 40 personnes aidées d'un tracteur et de machines de construction ont réouvert la route qui traverse le village de COR-RAGUNT. Les soldats britanniques se sont contentés d'observer.

Tous ces travaux ont été enregistrés en vidéo pour les projeter au parlement Européen de Bruxelles.

Lors de cette journée fut donnée une conférence de presse, au cours de laquelle les organisateurs ont stigmatisé le gouvernement de Dublin, qui dépense des sommes considérables pour maintenir la frontière et dont la police collabore avec les anglais, en les informant sur les militants de la campagne anti-mur. Au même moment devant le parlement des manifestants arboraient des tee-shirts : "Check-point Charlie" rappelant un célèbre point de passage vers Berlin-Est.

Michael Mac Phillips, l'un des porte-paroles dénonça devant les journalistes la criminalisation de la campagne par une rumeur la liant à l'IRA. Idée sans fondement selon lui, car toutes sortes de groupes et personnalités y participent, y compris quelques protestants. Mais depuis, de nombreux militants sont devenus des cibles de harcèlement de la part des troupes anglaises. Mc Phillips explique que chaque fois qu'il passe la frontière, c'est-à-dire, 5 à 6 fois par semaine, il est insulté et son



véhicule mis à sac. Deux jours avant la Journée d'action, ses deux frères ont été détenus et envoyés à CASTLE-REAGH à Belfast.

Le Gouvernement Britannique affirme que ces fermetures de routes sont dues à des raisons de sécurité. Or depuis 1972, les activités de l'IRA ne se sont pas vues affectées dans ces zones

frontalières ! Par contre les habitants, surtout les agriculteurs, sont lourdement pénalisés. Dans certains cas les détours à faire sont de l'ordre de 50 km pour aller à 5 kilomètres, sans compter les queues interminables.

(Extrait du journal "Irlande Libre", centre social de Penn ar C'hrec'h - 29200 Brest)

### KENDALC'H KELTIEK 1992 EN ENEZ VANAV

Kentan liammou etre ar broioù keltiek a voe kroget e 1858. Dindan anvioù hag aozadurioù dishenvel ez eus abaoe kendalc'hoù etre ar broioù keltiek, da lavaret eo : Skos, Manav, Iwerzhon, Kembre, Kerne-veur, Breizh "C'hwech bro, un ene".

Gant digoradur Europa e vo ret stankaat an darempredoù hag al liammou. Frammou startoc'h a vo ezhomm marteze. Er bloaz mae e vo ar ch'endalc'h en Enev Vanav e ASCOT PRIVATE HOTEL, 7 Empire Terrace, DOUGLAS.

Koust a raito £ 27 bemez dre zen (kambr evit una £ 3 ouzhpenn). Tu a vo ivez bezan lojet er DOUGLAS YOUTH CENTRE, Kensington Road, DOUGLAS. Aze ez eo ret degas palennoù kousket ha pep tra evel evit kamping, met lojet en un ti evit £ 1 an noz/dre zen. Ret eo paan ha feurmin en arak.

Tu a zo mont ivez eus Dinarz da Jersey ha Manv dre Manx Airways, met ar priz n'eo ket anavezet c'hoazh. Ezhomm en deus ar skourr eus ur prezegenner war danvez "LIVING CULTURE", "sevenadur bev" hag arzoerien ivez.

An holl re dedennet gant an danvez a cheil skrivan evit reiñ o soñj. Kregin a ra binvioù kelennadurezh. Diaes eo lochan gant ur seurt kelennadurezh. Rak daoust m'eo ur yezh ofisiel, n'eo ket komzet.

Ami(e)s lecteurs(trices), n'hésitez pas à nous écrire pour exposer vos points de vue sur les articles, vos critiques, vos suggestions. Précisez si vous désirez pas que votre nom soit cité.

### Comparaison incongrue

#### AMAC BREIZH

Abaoe miz genver, ez eus ur gevredigezh nevez (unan all !) e Breizh, savet e bet da gentañ e bro Bariz e 1988, anvet AMAC.

Ur gevredigezh sevenadurel eo evel just, met ivez ur gevredigezh a vadañ studieren hag a stourm e giz-se enep ar gouennelouriezh (hag brezegennou surentezieg).

Da c'houzout muioch skrivañ da : AMAC BZH, c/o Marc Chambon, 8, stradae an Emery, 44000 NAONED. Pgmz : 40.12.02.54.

Fidèle lecteur de *Combat Breton* et sympathisant des idées d'Emgann, je me permets de vous écrire à propos d'un article paru dans le n° 73 du journal.

Pages 4 et 5, Anaël Le Gars y parle avec clairvoyance (il me semble) et sincérité des problèmes croates et palestiniens. Toutefois j'ai cru bon de vous écrire pour vous signaler mon étonnement et mon désaccord à la lecture d'une partie de la conclusion de cet article. Elle préconise en quelque sorte la création de "Brigades Internationales" (en référence à celles de 1936). Cette comparaison pourrait à mon sens s'appliquer à la Palestine, où des hommes et des femmes se battent pour une patrie et une autre société, socialiste en l'occurrence. En revanche en Croatie deux peuples s'affrontent pour créer leur propre état, en quelque sorte des gamins se font tuer pour défendre les intérêts de la bourgeoisie serbe, et d'autres gamins se font tuer pour défendre les intérêts de la bourgeoisie croate. Quel progrès quand on pense qu'ils auraient pu se faire tuer quelques mois plus tôt tous ensemble en servant les intérêts des bourgeois yougoslaves !!

L'avènement en Sloveinie, en Croatie ou en Serbie d'une société plus juste socialement ne semble pas être au programme de l'une ou l'autre des factions rivales. Les brigades, elles, se battaient pour des peuples et surtout un changement des rapports de classes au sein de l'état espagnol et dans le monde entier.

Entre deux états pounis, les prolétaires n'ont pas de patrie.

Amicalement,

P.C.B. (Nantes)

## FEST-NOZ

Salle des Fêtes : Plaisir 78.  
measerien ar menez  
avec Diaouled ar Menez.

Samedi  
16 mai

### POISSY

### Ur skodenn evit an dilennadegoù

Kenvroidi.

O vezan ez eo ur vezh lezel diskoilh an hent da mevelen ur stad divreith ha da merc'hodennou teknokratourien Bariz, e kasan ma skorenn deoc'h evit an dilennadegoù a zeu. Profet em eus kement-all d'an UDB. Gervel a ran an holl emsaverien disparti da hualiañ ma skouer.

Evit Breizh digabestr ha sokialour.

Ur breton harluet e Bro C'hall

P.M.

#### PEMP KINNIG DIAZEZ

#### EVIT DAZONT POBL BREIZH

- Pobl Breizh anavezet ez ofisiel war he douar istorel (Bro Naoned emañ).
  - Breizhoù Breizh dilennet dre gevatalid, galloudoù gwirion gante war bep tachenn hag o vezan en anv Pobl Breizh er Frammou etrevroadel.
  - Ar Brezhoneg ofisiel e pep degouez ar vuhes foran hag e pep live en deskadurezh : adalek ar skolioù mamm betek ar skolioù meur.
  - Ur steuñv dioradur ekonomikel diazeret war ampartiz hon tud hag hon pinvidigezhioù naturel, skoret war Frammou-lec'h, o touan an dud hag an endro.
  - Gwir d'an holl da vezan mat e Breizh, gant pe hep labour.
- Pa vo bet tizhet ar pemp pal-se e vo bet graet arakadennou, splann e fram hon stourm evit an dieubidigezh vroadel.

#### UNE ALTERNATIVE POUR L'AVENIR DU PEUPLE BRETON

- La reconnaissance officielle de l'existence du peuple breton dans son intégrité géographique et historique (Loire-Atlantique incluse).
  - L'élection à la proportionnelle intégrale d'une assemblée bretonne, dotée de pouvoirs réels à tous les niveaux et représentant le peuple breton dans les instances européennes et internationales.
  - L'officialisation de la langue bretonne, dans tous les actes de la vie publique, et à tous les niveaux de l'enseignement : de la maternelle à l'université.
  - La mise en place d'un plan de développement économique fondé sur nos ressources humaines et nos richesses naturelles, basé en priorité sur des structures locales respectueuses des hommes et de l'environnement.
  - La garantie pour tous de vivre décemment en Bretagne, avec ou sans emploi.
- Ces cinq points acquis constitueront des avancées significatives dans le cadre de notre lutte de libération nationale.

## NOTES SUR LES PRISONS

Un questionnaire était paru dans Combat Breton sur les prisons françaises. J'y avais ajouté une série d'adresses en oubliant d'y mettre la plus importante, celle de la Coordination pour l'Organisation des Prisonniers en Loire (COPEL) qui fait parvenir régulièrement son bulletin "Rebelles à l'Enfer" et y trouve de très instructives infos sur les différents formes d'enfermement (isolement, mitard), sur les camarades basques, sur les prisons de femmes, sur les cavales, les mutineries ; en fait tout ce qui touche de près ou de loin à la taule. Un canard qui sent bon la rébellion.

COPEL, c/o octobre, BP781, 75124 Paris cédex 03. (1)40.37.27.76.  
Pogo Mod-Kazh

### Prisonnier d'opinion pour avoir affirmé sa solidarité avec les réfugié(e)s basques SOUTIEN A JEAN-PHILIPPE CASABONNE

**Rappel chronologique :**  
1987 : 5 juillet : arrestation à Saragosse d'Ines del Rio et Angel Luis Hermosa, réfugié(e)s basques qui ont l'adresse de Jean Philippe ; 6 juillet : arrestation de Jean Philippe à Torremolinos. Il est placé en garde à vue et mis au secret pendant 5 jours ; 11 juillet : présentation devant le juge, inculpé d'appartenance à bande armée.  
1988 : 19 mai : réquisition du ministère public espagnol réclamant 7 ans de prison pour "collaboration à bande armée (et non plus appartenance)" ; 21 décembre : verdict, 6 ans et un jour de prison, plus une amende de 150 000 pesetas.  
1989 : 13 décembre : Gonzalez annonce par l'intermédiaire d'Edwige Avica (ministre des affaires européennes) qu'il est prêt à gracier Jean Philippe à condition que lui-même en fasse la demande. Fin décembre : refus de JP et de ses avocats.  
1991 : JP est libérable aux yeux de la loi espagnole, ayant effectué 44 mois de détention. Jean Philippe Casabonne n'a toujours pas été libéré des prisons espagnoles. Rien ne laisse espérer que Jean Philippe puisse être libéré avant juillet 1993.  
**Comité de soutien - BP 26 c/o CEL 33031 Bordeaux cédex.**  
Chèques à l'ordre de C. Louvet. Ecrivez à Jean Philippe (en espagnol et si possible en recommandé), Jean Philippe Casabonne, prison de Herrera de la Mancha apdo 77 module 3 Manzanarez 13200 Ciudad Real, Espagne.

Auto-collant

Depuis quelques mois on voit fleurir dans les rues de notre belle capitale, des autocollants (voir ci-contre), posés par milliers sur les arrets de bus, les poteaux... ils sont un excellent moyen de propagande et doivent faire bondir les services du nettoyage et d'entretien de la ville de Nantes d'habitude si prompt à carchériser les affiches apposées sur les murs de la cité des ducs, surtout quand celles-ci ont un caractère subversif.  
Peu coûteux, non signés et difficiles à enlever, bref toutes les qualités recherchées pour ce genre d'activité militante.  
Y'en a qui ferait bien de suivre l'exemple.

Pogo Mod-Kazh

Alain G.

## ADKOMANANT - KOMANANT Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) — 170 L e lech all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom.....  
Raganv/Prénom.....  
Chomlec'h/Adresse.....

Da gas da/A envoyer à : **COMBAT BRETON, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX**

## "Breton par ma mère"

Nancy, le 14.1.92

Bien le bonjour à "Combat breton",  
Voilà bien longtemps que j'avais envie de vous apporter mon soutien pour tout ce que vous faites pour la Bretagne. Je suis Breton par ma mère, qui est née à Brest entre les deux guerres, et croyez-moi bien que le sentiment d'autonomie de la Bretagne est bien ancré chez moi.

- Donc je dis oui à :
- l'autonomie de la Bretagne,
  - la création d'une radio-télé bretonne,
  - au développement du bilinguisme, de l'enseignement du breton à l'école (et d'une manière générale à toutes les langues régionales : Basque, Corse, langue d'Oc, Alsacien...),
  - au développement de la culture générale et régionale (chants, danses, littératures, cinéma...),
  - au rattachement d'une partie des Pays de Loire (quelle aberration !) à la Bretagne,
  - etc., et plein d'autres choses encore...

Non, à :

- la "francisation" de la Bretagne,
- aux constructions sauvages qui défigurent le littoral...
- etc.

Ceci est le premier soutien que je vous apporte, mais dites-moi sous quelle forme je peux participer à votre action !  
Donc à très bientôt et avec un peu de retard Bloavezh mat.  
Kenavo.

# POBL BREIZH Ur bobl en Europa

## A-grevet evit Breizh Vev Diorreadur, trevoniezh, kenskoazell.

Gant diskar trumm ar gwask holleivour o ren war Reteruropa e vez reverzhet savidigezh Europa en doare ma oar bet empenget gant Riezou Kor-nogeurpa abaoe daos-ugent vloaz, a-enep da wirioù ar Poblou.

Ensevel trumm ha dizistro Poblou Reteruropa a ziskouez trolinennoù savidigezh Europa nevez : hini ar c'hemenlabour frank etre poblou amavezet ha dieubet diouzh gwask ar stadou. Breizh ha Pobl Breizh o deus da dapout krog er c'hlas nevez-se. Gant trizi al listennadou breizhat digor e vo kinniget da voucherezh Breizh un unanietzh en-dro d'ar pennaennoù ha paloù-mañ :

- Bezañ Pobl Breizh e diabarzh an harzoù istorel (pemp departamant). Diazez hor c'hentourm eo an anaoudegezh-mañ, perzh ma 'z eo er stourm holle-vel evit gwirioù ar Poblou ha gwirioù Mab-den, talvoudusoc'h bremañ eget biskouzh, ha talvezout a ra ez omp oherant er skourer d'ar pobloù a c'hrou-lem ar gwir da vezañ, ent-korfel evit al lod tuckañ anezho.
- Diazezi war Vreizh ur politikerezh hollek da warantiñ al labour hag ar c'horvoderioù war un dro, gant ar pal da vont a-enep da gement dispell kevredigezhel a ve, ar re diwar an dilabour pe ar var al labour.
- Dileuridigezh eeun Pobl Vreizh en ensavioù stredroad hag ensavarioù Europa evit mad hol bobloù Europa.

# REGIONALES 92

Liak da yezh ha sevenadur Breizh, Breizh Uhel ha Breizh Izel, dre ar c'hemen hag ar silken. Anaoudegezh ofisiel ar brezhoneg e pep ober eus ar vobler krenvadigezhel.

Ur sell distruket ouzha un treva, hep na ve an nac'hpabed.

Dre amodi a nevezat e c'hell Breizh bout an dachenn ma emgavo a-unan gant ar pennaennoù hag hor pinvidigezhioù natur, doujañ d'ar c'hempouezioù e treva Breizh, ha digezhañ ar sturmann hag al labour, da vont en arbenj de zivrogezh ar re yaouank.

Degeret gant Kral Breizh ur steuñv diorreadur amzerhel, o talvoudekañ hor barrezhezañ tud hag hor pinvidigezhioù natur, doujañ d'ar c'hempouezioù e treva Breizh, ha digezhañ ar sturmann hag al labour, da vont en arbenj de zivrogezh ar re yaouank.

Krenn korvoderioù Breizh he-unan (telloù ar vro, lodenn da varc'hata eus telloù ar stad, troññ an arboell) a-beñ lakaat en arvar da vat koeñvegezh Rannvroù Pariz pa vez touket ar parzhioù diabarzh d'an diboblañ.

EMGANN, FRANKIZ BREIZH, P.O.B.L., U.D.B.

## LISTE COMPLETE DES CANDIDATS

### COTES-D'ARMOR (22)

1. Herri Gourmelen, Ar Chapel Nevez.
  2. Hervé Ar Beg, Gwengamp.
  3. Jean-Michel Tilly, Gwengamp.
  4. Claudette Le Guellaec, Plérin.
  5. Yann Polivet, Lamballe.
  6. Serj Faucheur, Gronvel.
  7. Jakez Jikel, Lannuon.
  8. Sophie Pagnon, Plourivo.
  9. Bernard Martin, St Briec.
  10. Christian Kerf, Blin.
  11. Marie-F. Lestic, Pont-Melvez.
  12. Jean-Yves Drillet, St Samson sur Rance.
  13. Jean-Yves Le Guern, Plélo.
  14. Yann Rio, Crehen.
  15. Christian Le Feuvre, Loudéac.
  16. Françoise Le Scour, Bégard.
- Soutien financier à "Peuple Breton-Peuple d'Europe 22", 10 rue du Port Favigo, 22000 Saint-Brieuc.

1. Le Goff, Moëlan-sur-Mer.
  2. Bernard Le Fouest, Saint-Renan.
  3. Patrick Le Hénaff, Irvilac.
  4. Louis Lotifal, Poul-laouan.
  5. Pierre Lemoine, Cihars-Fouesnant.
  6. Gilbert Cabon, Guimiliau.
  7. Loëz Sterviniou, Saint-Goazec.
  8. Reun Tregar, Tréouergat.
  9. Jean-Christophe Cassard, Locquiac.
- Soutien financier : association "Peuple Breton, Peuple d'Europe, Pobl Breizh, Ur Bobl en Europa", 48 rue Branda, 29200 Brest, compte CMB Brest-Saint-Martin 01378253840

### ILLE-ET-VILAINE (35)

1. Yann Duchat, Redon.
  2. Michel Genin, Rennes.
  3. Léna Louarn, Rennes.
  4. Alan Stivell, Betton.
  5. Patrig Guilbert, Saint-Coulomb.
  6. Emile Granville, Redon.
  7. Yves Rouger, Saint-Gonlay.
  8. Loëz Le Beg, Saint-Malo.
  9. Patrig Malrieu, Rennes.
  10. Michel Viromeau, Moulins.
  11. Anna Ar Beg, Rennes.
  12. Alain Cedelle, Bruz.
  13. Albert Poullan, Pipriac.
  14. Patrick Montauzier, Rennes.
  15. Loïc Berthelot, Bedée.
  16. Bertrand Castaret, Rennes.
  17. Patrick Renaud, Redon.
  18. Hervé Latimier, Rennes.
  19. Joël Martin, Saint-Malo.
  20. Philippe Nicole, Bruz.
  21. Patrick Ollivier, Crevin.
  22. Hervé Rouzaud, Rennes.
  23. François Le Moigne, Saint-Malo.
- Soutien financier : "Peuple Breton-Peuple d'Europe 35", 10, rue Hippolyte Lucas, 35000 Rennes.

### FINISTERE (29)

1. Anaig Le Gars, Quimper.
2. Jean Gueguénat, Brest.
3. Yves Jardin, Douarnenez.
4. Daniel Cotten, Carhaix.
5. André Boudoulec, Quimper.
6. Pierre Fournel, Brest.
7. Gérard Gwenn, Botmeur.
8. Ifig Quimper.
9. Martial Ménard, Rémoudan.
10. Candidat dont le nom n'a pas été dévoilé.
11. Jean-Louis Laot, Lannilis.
12. Fernand Kerouedan, Quimper.
13. Malou Martin, Ouessant.
14. Jeannette Le Lay, Concarneau.
15. Guy Travel, Morlaix.
16. Michele Beyer, Carhaix.
17. Chris-

### LOIRE-ATLANTIQUE (44)

1. Michel François, Saint-Sébastien-sur-Loire.
  2. Yann Chouog, Nantes.
  3. Jean Cevaer, Pornichet.
  4. Gwérola Frossinot, Trélleries.
  5. Yves Lainé, Saint-Marco-sur-Mer.
  6. Genevieve Baudry, Saint-Nazaire.
  7. Philippe Bonnet, Saint-Nazaire.
  8. Lionel Divard, Nantes.
  9. Christian Peillon, Nantes.
  10. Jocelynes Le Carff, Saint-Joachim.
  11. Joseph Garçon, Derval.
  12. Fanch Looten, Petit-Auverné.
  13. Sylvie Potter, Nantes.
  14. Eugène Coprel, Guémené-Perfinao.
  15. Joël Paris, Saint-Julien de Concelles.
  16. Louis Thébaud, Plessé.
  17. Pierre Penna-néac'h, Rouans.
  18. Kristen Gourvès, Nantes.
  19. Paul Le Guillou, Nantes.
- Soutien financier : Association de soutien à la liste "Peuple Breton-Peuple d'Europe", BP215, 44007 Nantes Cedex.

### MORBIHAN (56)

1. Joël Guégan, Lorient.
  2. Hervé Bouche, Vannes.
  3. Christian Guyonvarc'h, Hennebont.
  4. Yannig Baron, Brech.
  5. Henri Le Borgne, Pays de Pontivy.
  6. Yvon Arzhr Penibon, Auray.
  7. Didier Goupil, Sarzeau.
  8. Yannick Quénéhervé, Lanester.
  9. Erwan Vallée, Vannes.
  10. A. Le Goudi-ver-Cochelou, Guidel.
  11. Hervé Le Bihan, Ploërmel.
  12. Michel Chauvin, Baden.
  13. Annick Monnot, Pont-Scoff.
  14. Bernard Hangouët, Malestroit.
  15. Jacques Praud, Ambon.
  16. Jean-Yves Dimon, Languidic.
  17. Fanch Gaume, La Gacilly.
  18. Valentin Carré, Larmor-Plage.
- Soutien financier à : "Degas Morbihan", 10 strada Keprat, 56650 Lokrist.
- Pour le comité de soutien à la liste du Morbihan Peupl Breton Peuple d'Europe, s'adresser à Y. Cochelelou, 13 rue Marc Moïlo, 56520 Guidel.

# MEETING DE CLOTURE

dimanche 15 mars  
à Brest

de 14 h à 22 h, salle de  
Pennfeld.

Rêves de Gosse

Yvon Etienne

Manuel Fernandez

Y Grupo

Youenn Gwernig

Pennfleps

Paul Madec et  
Portés Disparus

E.V.

Bagadoù

IDIR

Peuple Breton, Peuple d'Europe  
Pobl Breizh, ur bobl en Europa